



La Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieurs

Soldats de France n° 17

LCL Jousen

publié le 14/04/2022

Histoire & stratégie

ECPAD

Le 11 novembre 1918, sur le front occidental, est sonné le « cessez-le-feu » marquant l'entrée en vigueur de l'armistice... Mais les combats ne cessent pas pour autant ! Des troupes françaises sont encore engagées en Europe orientale, en Orient et en Afrique. La Croix de Guerre aux millésimes 1914-1918 ne pouvant plus être attribuée pour matérialiser les citations obtenues, il est décidé en 1921 d'en créer une nouvelle, baptisée « Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures » (TOE).

Reprenant le système d'étoiles et de palmes indiquant le niveau de la citation obtenue¹, cette nouvelle Croix de Guerre est du même modèle que celle de 1914-1918 : une croix pattée à quatre branches en bronze avec deux épées croisées. Elle s'en différencie par un revers spécifique et un ruban bleu ciel (symbole de l'outremer) entouré de bandes rouges (couleur du sang). En outre, une fourragère aux couleurs de son ruban est aussi instituée, pour être portée sur l'uniforme des unités ayant obtenu au moins deux citations collectives à l'ordre de l'armée lors du même conflit.

Dès lors, cette Croix devient le symbole de très nombreuses opérations menées par l'armée française hors de métropole. Ce sont d'abord celles menées durant l'Entre-Deux-Guerres : en Pologne (1919-1920), en Indochine de 1918 à 1920, au Levant (Liban et Syrie) et au Maroc (guerre du Rif de 1925 à 1926 puis de l'Atlas de 1932 à 1934) ou encore celles menées en Afrique occidentale et orientale françaises jusque dans les années 1930.

Après le Second conflit mondial, elle récompense toujours la bravoure et les sacrifices de nombreux soldats français engagés outre-mer : en Indochine de 1945 à 1954, où 40 000 soldats français périssent ; à Madagascar de 1947 à 1949 ; en Corée de 1950 à 1953, où le bataillon français est cité 4 fois à l'ordre de l'armée ; lors de l'intervention franco-

britannique à Suez en 1956 ; pendant la guerre du Golfe de 1990 à 1991 où la division Daguet s'illustre contre les forces irakiennes au sein de la coalition internationale.

La dernière opération ayant vu l'attribution de la Croix de Guerre des TOE est l'entrée des forces de l'OTAN au Kosovo en 1999. À cette occasion, le 3^{ème} régiment de parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa) ajoute une citation à l'ordre de la brigade, sur la Croix de Guerre des TOE de son drapeau, complétant ainsi celles obtenues en Indochine.

Cependant, une question est souvent posée : alors que toute intervention militaire ouvre la possibilité d'obtenir des citations, pourquoi sont-elles matérialisées soit sur la médaille d'or de la défense nationale, soit sur la Croix de la Valeur Militaire, ou encore sur une Croix de Guerre ? Trois cas se présentent :

- Sur le territoire national dans le cadre des opérations intérieures (Harpie en Guyane ou Sentinelle par exemple) ou lors d'opérations extérieures lorsque le niveau de la citation ne justifie pas l'attribution d'une Croix (de Guerre ou de la Valeur Militaire), les citations sont accordées avec la médaille d'or de la défense nationale.
- Lors d'une intervention militaire en dehors du territoire national sans que la France ait officiellement déclaré la guerre (opérations de maintien de la paix de l'ONU ou de l'OTAN, missions d'assistance militaire comme au Sahel), les citations peuvent alors être accordées avec la Croix de la Valeur Militaire.
- Enfin, lors d'une intervention hors du territoire national mais où la France se trouve officiellement en situation de guerre (contre l'Irak en 1990 ou la Serbie en 1999), les citations sont accordées avec la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures.

Pour en savoir plus

- Ouvrage collectif La marque du Courage , d. LBM 2005 ;

- Musée de la Légion d'Honneur et des ordres de chevalerie, 2 rue de la Légion d'Honneur,

75007 PARIS ;

- www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr, site de l'association nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire ;

- www.france-phaleristique.com, site d'informations générales sur les ordres et décorations

françaises.

1 - Étoile de bronze : régiment ou brigade ; étoile d'argent : division ; étoile de vermeil : corps d'armée ; palme de bronze : armée ; palme d'argent : pour remplacer 5 palmes de bronze.

2 - Au-delà de quatre citations ou plus, ce sont les fourragères aux couleurs de la Médaille Militaire ou de la Légion d'honneur qui sont portées, mais avec une « olive » au couleurs du ruban de la Croix de Guerre des TOE. Un militaire ayant participé aux combats, ayant justifié l'attribution de cette fourragère, peut à ce titre se la voir décerner à titre individuel, et continuer à la porter même s'il n'appartient plus à l'unité concernée.

Titre : LCL Jousen

Auteur(s) : LCL Jousen

Date de parution 27/01/2022

[EN SAVOIR PLUS](#)

[DOCUMENT A TELECHARGER](#)
